

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Ré
Mo
b

22083244

Tribunal de l'Entreprise de Hainaut
Division Greffe

04 JUL 2022

Le Greffier

N° d'entreprise : 0427 025 573

Nom

(en entier) : F.B.M. Electricité

(en abrégé) :

Forme légale : Société Privée à Responsabilité Limitée

Adresse complète du siège : Rue de la Gare 48 à 6250 Aiseau-Presles

Objet de l'acte : Démission nomination

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 2 juillet 2022

Tenue au siège social, .

Sont présents les associés suivants :

1) Madame BIREMBAUT Carine

propriétaire de 270 parts sociales

Total :

270 parts sociales

Madame Birembaut préside l'Assemblée.

Elle désigne en qualité de secrétaire Monsieur Piedigrosso.

Elle signale que les associés ont été d'accord pour dispenser l'administrateur de toute convocation.

L'Assemblée est donc valablement constituée.

Madame le Président rappelle que l'ordre du jour comporte le point suivant :

- Démission de son poste de gérante de Madame Birembaut à la date du 2 juillet 2022, avec pleine et entière décharge
- Cession des parts de Madame Birembaut à Monsieur Piedigrosso
- Nomination de Monsieur Piedigrosso au poste de gérant à dater du 2 juillet 2022

Après échange de vues, l'Assemblée approuve à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 18 heures est levée à 19 heures, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Maurizio Piedigrosso, Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/07/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).